



Annulation verbale travaux rénovation

Par Peps66

Bonjour,
J ai entrepris de faire des travaux de rénovation chez moi.
J ai signé un devis pour un ensemble de travaux pour le sol, cuisine et plafond.
Le jeune autoentrepreneur a effectué le sol et le plafond.
La cuisine est livrée le 21 février 2023.
Je l ai réglé pour les travaux qu il a déjà effectués.
En espèces et chèques, en retour il m a donné des reçus.
Or, le travail qu il a effectué est bâclé, je dois faire refaire le plafond et finir le sol qu il n a pas fait.
Je viens de lui dire par téléphone que je ne voulais pas qu il s occupe de la cuisine....bien sur il est très étonné
Que puis je faire? Et lui que peut il me réclamer
Merci pour votre aide

Par yapasdequoi

Bonjour,
Le devis signé vous engage.
L'artisan a-t-il une assurance professionnelle ? S'il y a malfaçon, c'est l'assureur qui doit prendre en charge la réfection.
Mais c'est après la réception ses travaux, pas pendant.

Par Peps66

Merci pour votre réponse.
Cela veut dire que c est à lui d arranger ce qu il a fait, s il a une assurance. Mais je ne veux pas car il a bâclé son travail.
Cela m impose de le payer et de payer qq un d autre pour finir les travaux et rattraper ses mal-façons.
C est fou.....

Par Pierrejacques11

Si le travail n'a pas été fait dans les règles de l'art, vous pouvez essayer de transiger : mettre un terme à la collaboration en l'échange de l'absence de poursuites quant à la mauvaise réalisation de la prestation initiale.

Par Peps66

Merci à vous pour votre réponse.
Je vais attendre qu il me rappelle

Par yapasdequoi

Un accord amiable est toujours préférable à une procédure judiciaire.
Payez lui le travail déjà fait et exigez un reçu et un avenant réduisant le devis à ce qui a été fait.
Sinon il peut exiger par voie de justice de réaliser tout le chantier et de vous le faire payer.

Lire ici :
[url=https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F31144]https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F31144[/url]

Par Peps66

OK je vais voir avec lui.

Par Pierrejacques11

Personnellement je transigerais AVANT de payer.